

## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 18 MARS 2025 -

DÉCISION N° 25 - 02 - 006

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 17 février 2025 s'est réuni le mardi 18 mars 2025 à partir de 14 heures 30 au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Fabienne PERRIN (vice-présidente)
- Luc FRANCOIS (vice-président)
- Pierre DEVEDEUX (vice-président)
- Nicole PEYCELON (membre du bureau)

**Décision 2 : L'avenant n° 1 au marché d'acquisition de fourniture de tenues de service et d'intervention (TSI).**

Pour rappel, le 9 juin 2015, le Président du Conseil d'administration du SDIS de la Loire a signé la convention constitutive du groupement de commandes de la zone de défense et de sécurité sud-est. Ce groupement constitué de l'ensemble des SDIS de la Région Rhône-Alpes Auvergne (soit 12 membres) s'inscrit dans un objectif de standardisation et de mutualisation et permet le partage des bonnes pratiques et l'amélioration des conditions d'acquisition des matériels et des articles d'habillement.

Le SDIS de la Loire a été désigné coordonnateur par l'ensemble des membres du groupement pour relancer le marché d'acquisition de tenues de service et d'intervention (TSI).

Contrairement aux deux précédentes, la présente consultation n'a pas été allotie mais il a été exigé des candidats de proposer des tenues conformes au label « Sécurité civile française » ou équivalent.

Le montant estimatif annuel prévisionnel non contractuel est de 1 500 000 € HT pour l'ensemble des participants.

La société PAUL BOYE TECHNOLOGIE est titulaire du marché depuis le 16 janvier 2025.

Il a été relevé une erreur d'arrondi sur le prix unitaire TTC du pantalon de service et d'intervention masculin.

En effet, le prix unitaire TTC de cette référence avec 3 chiffres après la virgule est de 48,216 € et aurait dû être arrondi à 48,22 € au lieu de 48,21 €.

En conséquence, le bordereau des prix unitaires est modifié comme suit :

ARTICLE	Références Fournisseur	Prix Unitaire HT à la notification	Prix Unitaire TTC à la notification	Prix Unitaire HT	Prix Unitaire TTC Après arrondi
Pantalon de service et d'intervention masculin	PSI2OL	40,18 €	48.21 €	40,18 €	48,22 €

Le présent avenant a pour but de rectifier cet arrondi qui n'apporte pas d'incidence financière sur le montant global du marché.

**Vu le rapport présenté par le Président,  
le bureau prend la décision suivante :**

**Article unique :**

Le bureau du Conseil d'administration approuve le projet d'avenant n° 1 au marché d'acquisition de fourniture de tenues de service et d'intervention (TSI) ci-joint, et autorise le Président à signer ledit document.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

Le Président du conseil d'administration  
du Service départemental d'incendie et de secours  
de la Loire



Georges ZIEGLER